

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit			Utilisation du produit		
HYDROXYDE DE SODIUM (0.3N)			Usage en laboratoire		
Formule chimique				Numéro MAT	Masse molaire
NaOH	ΝαΟΗ			SS-0903	40
Nom chimique / Nom commercial SODIUM HYDROX		DE SODIUM, S	SOUDE CAUSTI	QUE, LYE, CAUSTIQUE, GILI	ETTE
Nom du fournisseur			Adresse - Rue		
Laboratoire MAT		610, rue Adanac			
Ville		Province			
Québec		Québec			
Code postal	Internet		Numéro de téléphone		
G1C 7B7	www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666		
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 6	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée	FDS Préparée par		•	Courrier électronique	
2018-06-28 Laboratoire MA		AT	labmat@labmat.com		

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH		raves/irritation oculaire catégorie 1 /irritation cutanée catégorie 1
Mention d'avertissement	DANGER	
Mentions de danger (H)	· -	es brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	•	es lésions oculaires graves.
Conseils de prudence (P)	P260	Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
	P264	Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P301 + P330 + P3	331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303 + P361 + P3	353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305 + P351 + P3	338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P321	Traitement spécifique (voir section 4 sur cette fiche et sur cette étiquette).
	P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES		
Autres dangers	NFPA ([Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial	

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	on	
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.	
Agents d'extinction appropriés	iliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de irbone.	
Agents d'extinction inappropriés	Sans objet.	
Émanations dangereuses - combustion	Oxydes de sodium.	
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).	
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.	

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et
confinement et nettoyage,	rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour
précautions individuelles	l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat.
équipement de protectection et	Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Neutraliser les résidus avec un acide dilué, puis rincer avec de
mesures d'urgence	l'eau.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles.
Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	NoCAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Sodium hydroxide	1310-73-2	С	2.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		CEV	2.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		(c)	2.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques		La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire		

Origine des données	Sigma-Aldrich
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Clair, incolore-
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
рН	>13.
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supéruieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	1 g / 0.9 mL eau ; 1 g / 7.2 mL alcool absolu, 4.2 mL méthanol; soluble dans glycérol (NaOH).
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.00g/ml
Coefficient de partagen-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.
Substances incompatibles	Oxydants forts, Acides forts, Matières organiques.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de sodium.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.
- Respiration	Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
- Ingestion	Corrosion des voies digestives, des vomissements sanglants avec présence de fragments de muqueuse, une diarrhée, l'inflammation du larynx et une possibilité de perforations œsophagiennes et gastriques, mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

ETA (Estimation de la toxicité	DL50: >5000 mg/kg - Oral Rat
aigüe)	DL50: >5000 mg/kg - Cutané lapin
	CL50: Donnée non disponible

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Données non disponibles

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

·	Neutraliser en ajoutant lentement une solution à faible concentration d'acide chlorhydrique pour éviter l'augmentation brusque de température et l'émission de vapeur. La neutralisation peut provoquer la formation de chaleur ou de vapeurs qui doit être contrôlée par la vitesse à laquelle on ajoute les solutions. La solution ainsi neutralisée peut être disposée comme un déchet domestique. Pour les grandes quantités, contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1824
Appellation réglementaire	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Classification du TMD	8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1
	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2018-06-28